ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE DES VOLAILLES DE CHAIR

EBENE®

› Pour qui ?

L'éleveur, le technicien ou le vétérinaire en élevage de volailles de chair.

› Quelles espèces animales ?

Poulets, dindes et cailles.

› Quel mode d'élevage ?

Avec ou sans accès plein-air.

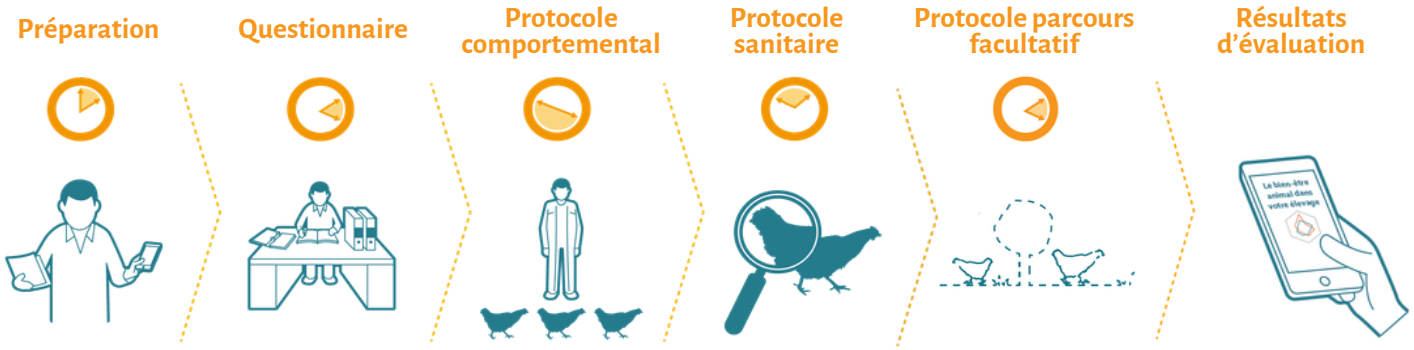
› Quand réaliser cette évaluation ?

En fin de lot, la semaine précédant l'abattage. Pour les lots sexés, avant ou après l'enlèvement des femelles.



Trois protocoles en un

Les indicateurs (mesures réalisées sur l'élevage) sont recueillis à trois étapes : le questionnaire, le protocole comportemental et le protocole sanitaire.
Un temps de préparation est nécessaire, pour regrouper les différents documents et se remémorer les protocoles d'observation.
Si un parcours est accessible, une étape supplémentaire peut être réalisée en suivant le protocole parcours facultatif (cf fiche « Accès au plein-air »).



Mise en œuvre du protocole pour les poulets, les dindes et les cailles en bâtiment.

L'échantillonnage

L'échantillon doit permettre de représenter l'ensemble des animaux, sans pour autant tous les observer ; le temps nécessaire à l'évaluation devient alors raisonnable. De nombreuses études scientifiques ont permis de valider les méthodes et la taille des échantillons, afin d'obtenir un résultat le plus proche possible de la réalité, tout en réduisant la durée de l'évaluation. Il s'agit d'une étape cruciale qui doit être suivie avec rigueur et minutie.

Orienter les résultats malgré soi

Des biais d'échantillonnage sont présents lorsque les résultats sont modifiés de manière non aléatoire. La psychologie humaine est souvent en cause car, consciemment ou inconsciemment, on souhaite orienter les résultats. Par exemple, il est important de ne pas « rechercher » les animaux blessés ou au contraire ceux qui s'approchent de l'humain. Soyez vigilants !
Les conditions météorologiques, la luminosité ou le moment de la journée peuvent également impacter le comportement des animaux : noter tous ces éléments en commentaires.

10 min.



1. Mesures à partir d'un questionnaire

Le questionnaire regroupe tous les indicateurs de moyens, qui sont liés à l'environnement de l'animal. Il s'agit de :

› **La disponibilité aux mangeoires** (linéaire de mangeoires disponible par animal)
› **La disponibilité aux abreuvoirs** (linéaire d'abreuvoirs disponible par animal)
› **La disponibilité des perchoirs** (linéaire ou surface disponible par animal)
› **Surface disponible autour de l'animal**
› **La mortalité** (% de mortalité cumulée)
› **Méthode de mise à mort** (dislocation cervicale manuelle, dislocation cervicale mécanique (pince), dispositif tige perforante, ...)
› **Autres interventions** (épointage, éjointage, raccourcissement des griffes, ...)
› **L'enrichissement de milieu** (présence ou non d'enrichissement comme de la musique)
› **Pratiques de l'éleveur** (pour prévenir l'entrée dans le bâtiment, allumer la radio, frapper à la porte)

› **Si évaluation en sexes séparés**, 2 possibilités d'évaluation :

1. **Avant enlèvement des femelles** : Observer les comportements sur 2 zones mâles et 1 zone femelles. Puis effectuer les transects dans l'ensemble du bâtiment.
2. **Après enlèvement des femelles** : Préciser dans le questionnaire que seuls les mâles seront évalués et saisir les informations sur les mâles uniquement (ne pas oublier de retrancher à l'effectif initial le nombre de femelles). Réaliser les observations comportementales et sanitaires sans changement.

Indicateurs de moyens, indicateurs de résultats

Dans les protocoles d'évaluation du bien-être animal, les indicateurs de résultats sont privilégiés par rapport aux indicateurs de moyens car ils mesurent l'état de bien-être de façon plus directe. Ils peuvent être observés sur l'animal directement (comportement de toilettage par exemple) ou indirectement par le suivi de la mortalité par exemple.





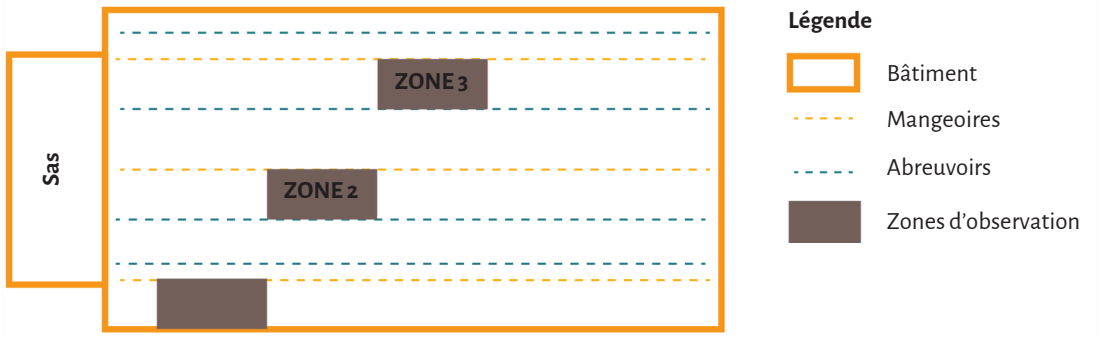
2. Mesures des comportements de l'animal

Afin d'évaluer le bien-être des volailles, l'observation directe de l'animal est primordiale : c'est la raison pour laquelle les mesures de comportements de l'animal sont si importantes.
En se formant à l'observation des comportements selon un protocole scientifique spécifique, la validité des résultats est assurée.

Comment échantillonner ?

L'observateur est immobile et observe successivement trois zones prédéfinies d'environ 4m² qui comprennent approximativement 70 animaux.
Si des enrichissements visant à encourager l'exploration sont disponibles, observer au maximum une zone qui en comporte.

Adapter le nombre d'animaux en fonction de l'espèce concernée : pour une zone de même taille, un nombre plus important de cailles sera observé (100 à 150 cailles) et moins important pour les dindes.





Quelques précautions

Le comportement des animaux est impacté par tout évènement qui sort de leurs habitudes. Porter des couleurs similaires à celles habituellement portées par l'éleveur et se déplacer dans le bâtiment dans le même sens que lui. Avant de débuter les observations, n'hésitez pas à ajuster la taille de votre zone et sa localisation, pour vous permettre d'observer confortablement tous les animaux sans les déranger. De même, veiller à ce que la luminosité soit suffisante lors de l'évaluation. En cas d'événement soudain impactant le comportement des animaux (coup de tonnerre, avion…), stopper les observations et les reprendre après un certain laps de temps, afin de laisser les animaux revenir à une activité normale.

Démarrer l'évaluation

Pour démarrer l'évaluation, se placer à l'entrée du bâtiment, ou dans le sas d'entrée si une fenêtre est présente, et observer :

› **La répartition des animaux** (celle-ci est soit 1. homogène, c'est à dire comportant au maximum trois petites zones sans animaux, soit 2. moyennement homogène avec quelques espaces vides, mais de petite taille, soit 3. hétérogène, avec une ou plusieurs zones larges sans animaux).

Pour chaque zone, évaluer le nombre d'animaux présents dans la zone.

Ensuite, noter pendant 5 minutes chaque fois qu'un animal exprime l'un des comportements suivants :



› **Bain de poussière**
(allongé sur le sol, l'animal remue la litière avec ses ailes et ses griffes pour enduire ses plumes de poussière)



› **Exploration de l'environnement**
(pique la litière ou un autre élément – sauf l'aliment – et/ ou gratte la litière avec ses griffes)



› **Toilettage**
(nettoie ses propres plumes avec son bec)



› **Étirement des pattes/ailes ou battement d'ailes**
(déploie une seule ou ses 2 aile(s) calmement et sur place – ou étend une de ses pattes, bat des ailes)



› **Interagit avec ses congénères**
(toilettage mutuel, picage non agressif, duel)

› **Agresse ses congénères**
(Picage agressif à l'encontre d'un ou de plusieurs congénère(s), dirigé notamment vers la tête et le cou)

Une fois les 5min écoulées, évaluer à nouveau le nombre d'animaux présents dans la zone.

Puis, pour chaque zone, noter le pourcentage d'animaux qui :

› **Sont au repos** (animal couché et sans activité : ni déplacement, ni toilettage, ni exploration, mais peut haleter).

› **Halètent** (respire rapidement avec le bec ouvert).

Ensuite, pour chaque zone d'observation, indiquer si des enrichissements / perchoirs sont présents sur la zone et s'ils ont été utilisés par les animaux pendant les 5min d'observation comportementale.

Noter également si des comportements agressifs ont été observés spécifiquement autour des mangeoires ou des abreuvoirs.

A la fin de l'évaluation de chaque zone, qualifier :

› **La réaction des animaux à la présence de l'Homme** (à plus ou moins 1 m de l'évaluateur et avec ou sans contact avec l'évaluateur)

Manipulation des animaux (facultatif) :

› **Manipuler 5 animaux et noter le nombre de poulets présentant des pododermatites** (sans distinction du niveau de gravité)

Attention :
on parle de pododermatites dès que les écailles des coussinets plantaires sont allongées et colorées en marron.

Soyez vigilants en distinguant un picage agressif d'une interaction.
En effet, les duels entre animaux ne sont pas synonymes d'agressivité.

30 min.

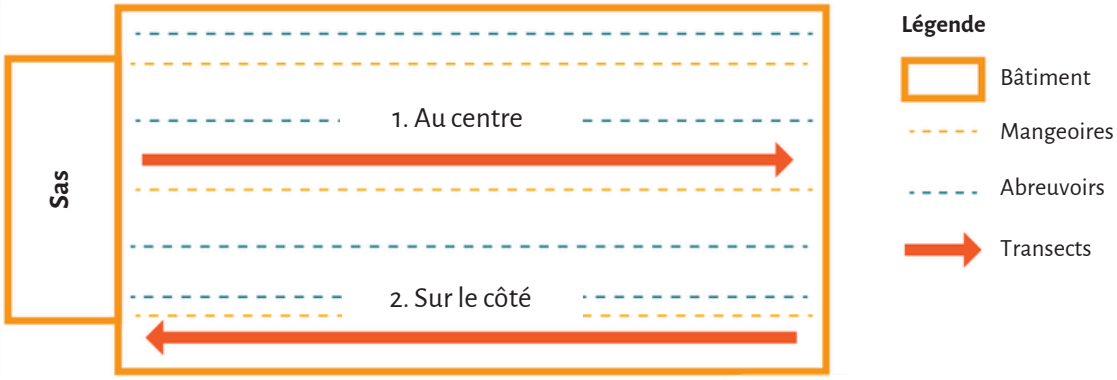


3. Mesures des informations sanitaires

Les informations sanitaires permettent de compléter les observations comportementales des animaux, afin d'obtenir une évaluation la plus complète possible du bien-être des volailles.

Comment échantillonner ?

L'observateur doit réaliser un aller-retour dans le bâtiment en respectant une largeur maximale de 2,5 mètres (matérialisée par les murs-pipettes-mangeoires) comme schématisé ci-dessous. Sa marche doit être calme et à un rythme constant.



Sur chaque transect

Notez chaque fois qu'un animal présente l'un des indicateurs suivants :

› **Immobile**

(animal prostré qui ne bouge pas, même lorsque l'observateur s'en approche (< 2m), après une légère sollicitation ou lorsque les autres animaux s'éloignent),

⚠ N'hésitez pas à solliciter légèrement un animal qui vous paraît immobile pour vous assurer de son statut.

› **Autre anomalie**

(animal déplumé…)

› **Boiteux**

(s'éloigne de l'observateur, mais s'arrête pour se reposer après 2 ou 3 pas, présentant un ou deux membres raidis, non fonctionnels ou désaxés).

› **Blessé**

(lésion d'au moins 1 cm, cicatrisée ou fraîche, sur la tête, le dos ou la queue),

› **Petit**

(environ la moitié de la taille moyenne du lot)

⚠ Attention de ne pas surestimer les animaux « petits » : ceux-ci doivent être moitié plus petit que la moyenne des autres.

› **Mort**

(animal trouvé mort dans le bâtiment lors de l'évaluation)

A la fin de chaque transect, estimer :

› **Le pourcentage d'animaux sales** (pourcentage d'animaux présentant des taches très sombres et bien visibles sur le dos, les ailes ou les plumes de la queue, recouvrant au moins 50 % de la surface corporelle).

› **La qualité de la litière** (soit sèche et friable, soit friable mais légèrement humide, soit pâteuse, soit complètement croûtée)

A la fin de l'évaluation, qualifier :

› **La présence de mouvements de foule/panique** des animaux lors de l'évaluation

› **La nervosité des animaux** au moment de l'évaluation

Dans un bâtiment de poulets standard, si vous n'avez observé qu'une petite dizaine d'animaux sales, pensez que vous les avez observés parmi environ 2000 congénères et qu'ils représentent donc environ 0,5% des animaux observés.

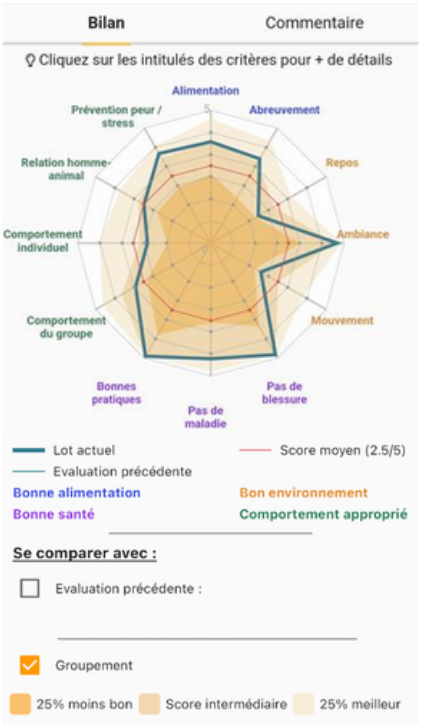
Quelques précautions

Soyez vigilant à bien respecter la largeur préconisée des transects. Veillez à conserver une marche calme lors de l'évaluation (qui permet une meilleure observation et veille au calme des animaux).

Les résultats de l'évaluation



Les résultats sont disponibles immédiatement après l'évaluation grâce à l'application EBENE®.
Ils sont présentés sous forme graphique et permettent de visualiser les points forts et les points à améliorer.
L'évaluateur peut également consulter le détail de chaque indicateur mesuré.



Et maintenant ?

Cet outil permet d'accompagner l'amélioration continue du bien-être des animaux.
Les résultats permettent d'identifier les points forts et les axes d'amélioration.
En fonction des résultats, il est possible :

› d'échanger avec le technicien ou le vétérinaire,
› de mettre en place des mesures correctives adaptées.

Une nouvelle évaluation permet ensuite de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

L'application sur smartphone :

L'application EBENE® permet de faciliter l'évaluation du bien-être animal.
Elle permet :

› la collecte des données,
› leur analyse automatique,
› l'affichage des résultats,
› la mise à disposition d'explication pour comprendre les résultats.

Représentation des résultats de l'évaluation du bien-être animal par la méthode EBENE®, avec l'application smartphone. Chaque couleur représente le résultat du groupement pour chaque tiertile d'éleveurs (en marron le plus faible et en clair le meilleur). Les meilleures notes sont représentées en bordure du cercle, le centre représente les notes les plus basses.

Des mini-tutoriels et des formations sont disponibles afin d'accompagner les utilisateurs.

Pour en savoir plus sur la démarche

La méthode EBENE® est un outil d'amélioration du bien-être animal dans les filières avicoles.

Pour plus d'informations : https://www.itavi.asso.fr

Personnes référentes :
Laura Warin / Joanna Litt

Merci pour les soutiens de :

FranceAgriMer – Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
CIDEF
CL!PP – Interprofession du Lapin
La Pintade – L'Europe la plus
CIPC
Liberté • Égalité • Fraternité – République Française
Ministère de l'Agroalimentaire et de la Forêt
cicar
CNPO
CIFOG
SNA
Synalaf



Ne pas jeter sur la voie publique - Photos : ITAVI - Françoise Foucher et AVIPOLE FORMATION.